



EDITO

LE MAIRE,
Philippe GOSSELIN

Cette année encore ne fut pas favorable quant à l'obtention d'une subvention pour la rénovation de notre école. En effet, nos conseillers départementaux nous ont informé qu'ils n'étaient pas en mesure de répondre favorablement à notre demande au regard du montant de leur enveloppe budgétaire. Résignés, nous devons nous rendre à l'évidence et revoir nos projets à la baisse.

Le remplacement des huisseries de la classe (24 295.54 € TTC) ainsi que du logement (12 067.00€ TTC) sera effectué dès ce mois de décembre pour le logement et si les délais sont respectés, aux vacances de février pour la classe maternelle. Viendront en déduction, des aides de l'Etat pour l'école et du département pour le logement.

A la demande d'ENEDIS un renforcement du réseau électrique doit être effectué rue de Corbie. Débutant au transformateur de la place à la Petite rue, le Territoire d'Énergie (FDE) nous propose un effacement des réseaux de distribution d'énergie d'éclairage public et de communications électroniques. Une opération qui pourrait avoir lieu dans le premier semestre 2025. Coût total de l'opération 92 848.80 € TTC, ramené à 64 994.16 € après les aides du Territoire d'Énergie et de la Communauté de Communes.

A l'étude actuellement la mise en place d'un feu récompense rue du Calvaire pour sécuriser la sortie de l'école (feu rouge fixe passant au vert si la vitesse est respectée). Suivant l'efficacité de ce dernier, l'implantation de ce système de signalisation pourrait être développée sur d'autres voies.

Je vous laisse maintenant prendre connaissance de notre journal et vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

UN POINT SUR L'ADRESSAGE

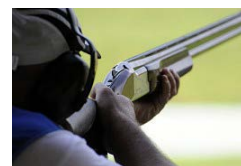
Une nouvelle réunion publique sera programmée en début d'année pour présenter le nouveau plan d'adressage. Dans notre dernier bulletin, nous avons expliqué l'obligation légale de procéder à une refonte des



adresses, pour la constitution d'une base de données nationale unique et cohérente. La réorganisation des adresses, associée à un point GPS, permettra de faciliter l'accès

au secours, même dans les lieux publics, de faciliter les livraisons de colis et de localiser plus efficacement les points de connexion à la fibre. Cette mission a été confiée à La Poste qui nous a guidés à mettre en ordre toutes les adresses et les voies de notre village, que ce soient des lieux d'habitation, des lieux de travail ou tout autre lieu susceptible de recevoir du public. A l'issue de cette prochaine réunion publique, chacun sera personnellement informé de son changement.

FOCUS SUR LA SOCIÉTÉ DE CHASSE



Les 21 et 22 septembre, la société de chasse a renoué avec son ball-trap, après de nombreuses années. Les amateurs sont venus nombreux et les organisateurs

souhaitent faire perdurer cet événement pour les années à venir.

Monsieur Rémi Denève, le président de la société, nous révèle que cette année la chasse au petit gibier a été « catastrophique », en partie à cause d'un printemps très pluvieux.

Après 2 battues au sanglier organisées les 9 novembre et 15 décembre dernier, une troisième se déroulera le dimanche 12 janvier prochain.

DANS CE NUMÉRO

- Un point sur l'adressage
- Focus sur la société de chasse
- Onzième édition de Festivaux
- Un point sur nos écoles
- Le concours de pêche à l'américaine du 17 août
- La fête nationale
- La réderie du 22 septembre
- Les brèves
- La Corrida de Corbie
- Le repas des aînés
- Rappel sur les règles d'urbanisme



ONZIÈME ÉDITION DU FESTIVAUX



Ce 2 novembre, nous avons accueilli dans notre salle des fêtes la onzième édition du Festivaux. Les organisateurs de l'Association fixée dans notre village, ont invité cette année encore 4 groupes samariens. Cette édition était marquée par des prestations de musiques Rock, et de beaucoup de chansons françaises. Parmi ces groupes, SOS tribute To The Police a été spécialement apprécié, avec comme son nom l'indique, des reprises consacrées au groupe

britannique des années 80, The Police.

La qualité de l'organisation, la mise à disposition de conditions techniques dignes de salles de spectacles, la débauche d'énergie des musiciens sur scène, ont permis à tous les participants de ce festival d'automne venus nombreux, de passer une excellente soirée dans un esprit de grande convivialité.



UN POINT SUR NOS ÉCOLES

Le conseil d'école du 8 novembre du RPI de Vaux, Vaire, Hamelet et le Hamel a été l'occasion de présenter la répartition actuelle des effectifs, ainsi que les prévisions pour l'année prochaine.

L'effectif actuel du RPI est de 125 élèves répartis en 6 classes sur 4 écoles :



Classes TPS/PS/MS :	22 (6+10+6)	(Mmes Alfred et Guechi)
Classes MS/GS :	23 (11+12)	(Mme Legrand Cuvillers)
Classes CP/CE1	18 (10+8)	(Mme Lamirand)
Classes CE1/CE2	18 (7+11)	(Mme Carpentier)
Classe CM1	23	(Mmes Villemant et Mille)
Classe CM2	21	(Mme Prud'homme)

Deux élèves viendront compléter l'effectif en janvier 2025.

L'effectif était de 124 l'an passé à la même période, ce qui suppose que la situation est stable jusqu'à présent.

Cependant, à ce jour les prévisions pour la rentrée 2025 font apparaître un total de 112 élèves.

Nous ne comptons que 14 enfants nés en 2022, dont 4 à Vaux sur Somme. Parmi ces 14, 5 sont déjà scolarisés. Cette projection est préoccupante, et nous interroge sur le devenir et l'organisation du RPI dans les prochaines années, et sur la teneur des travaux d'aménagement à réaliser dans les locaux de l'école.

Sur un autre sujet, les enseignantes ont été reconnaissantes pour les actions et réalisations menées cette année dans l'école de Vaux sur Somme, à savoir, la fourniture de patins et de tapis adaptés dans les deux classes, la modification du grillage et la mise à disposition de la classe pour les stages de réussite.

Il a également été précisé que la fête de l'école, organisée par l'association « Cahiers et marelles », se déroulera le samedi 14 juin 2025 à Le Hamel, au stade.

LE CONCOURS DE PÊCHE À L'AMÉRICAINNE DU 17 AOÛT

10 équipes de pêcheurs ont répondu présent à ce deuxième concours de pêche à l'américaine, organisé ce 17 août par l'APVS. Encouragée par le succès de la première édition qui s'est déroulée en mai dernier, l'association a donc renouvelé cette rencontre 3 mois après.

Malgré un ciel mitigé, ces passionnés ont passé une journée agréable au bord de l'eau, et chacun a pu repartir avec un lot offert par les organisateurs.





LA FÊTE NATIONALE



Environ 80 personnes ont répondu à l'invitation pour le repas du 14 juillet. Chacun a pu apprécier les jambons à la broche, grillés sur place et servis en portions généreuses. Auparavant, le traditionnel défilé s'était étiré jusqu'au monument aux morts au cimetière, où Monsieur le maire a prononcé son discours républicain, en référence à notre histoire et aux enjeux actuels. Au retour, le vin d'honneur attendait les marcheurs à la salle des fêtes, ainsi que les premières personnes

arrivées pour le repas.

La journée s'est poursuivie avec le concours de pétanque qui s'est déroulé sur notre terrain récemment remis en état. Une vingtaine de joueurs se sont donc adonnés à leur passe-temps favori, avec passion et bonne humeur. En fin d'après-midi, chacun a pu repartir avec une récompense offerte par la commune.



LA RÉDERIE DU 22 SEPTEMBRE



Après une année sans réderie, il fallait relancer l'organisation avec des bénévoles investis. Chose faite ce 22 septembre, malgré un temps exécrable et des annulations de dernière minute consécutives aux aléas climatiques. Toutefois, les emplacements prévus dans la salle des fêtes ont tous été occupés et le manège ainsi que le stand de jeux étaient bien présents pour le plaisir des petits. L'activité de la buvette et la restauration a été convenable en dépit de la pluie et du vent. « Je tiens à remercier sincèrement la nouvelle équipe de bénévoles pour son dévouement, et nos fidèles participants qui ont maintenu leur présence malgré le mauvais temps ». Monsieur Jacques Mucha, président de l'association des pêcheurs, se dit satisfait du résultat et de l'organisation de cette réderie 2024. Il nous donne d'ores et déjà rendez-vous en 2025 pour différents événements : le déstockage du matériel de pêche les 12 et 13 avril, le concours à l'américaine le 3 mai, la première réderie semi-nocturne le 14 juin, le concours au blanc le 26 juillet et la prochaine réderie le 28 septembre.

LES BRÈVES

La barrière fixée au carrefour de l'église, a été endommagée en cette fin du mois de novembre. Un engin agricole ou un poids lourd l'a vraisemblablement accrochée. L'assurance de la commune devrait prendre en charge la réparation. Cette barrière ainsi que celles installées devant l'école proviennent du pont, elles servaient de garde-corps avant les travaux de réfection.



Les feuilles mortes se ramassent à la pelle, nous écrivait Jacques Prévert. Les temps ont changé. Par ces belles couleurs d'automne, maintenant Christophe souffle et aspire. Ces équipements mis à sa disposition permettent de gagner un temps considérable, et d'obtenir plus efficacement des espaces verts bien entretenus.

Notre salle des fêtes a bientôt 30 ans. Un entretien régulier intérieur comme extérieur s'impose. Aussi, les chéneaux situés notamment à l'arrière présentait des signes de dégradation, entraînant des risques d'infiltration. Ils ont été remplacés au cours de ce mois d'octobre par l'entreprise 3GRC à Amiens, pour un coût total de près de 4 000€.

D'autres travaux du même ordre sont prévus au-dessus de l'entrée principale, ainsi que d'autres travaux pour l'entretien des gouttières de l'église.





LA CORRIDA DE CORBIE



La 19^{ème} édition de la course à pied « La Corrida de Corbie », organisée par le Running Club de Corbie, s'est déroulée ce dimanche 17 novembre, comptant 500 inscrits répartis sur deux parcours, sur 5 000m et sur 10 000m.

Par un temps idéal pour une pratique sportive, il s'agissait de la 3^{ème} année consécutive que la course du 10 000m empruntait

le chemin de halage en provenance de Corbie, puis les rues de notre village avant de retourner à Corbie par la route. Les coureurs qui le souhaitaient, avaient la possibilité de s'arrêter au point de ravitaillement de la mi-course, situé sur le parking de l'abreuvoir. Les organisateurs de cette compétition n'ont pas manqué de citer notre village, parmi tous leurs remerciements.



LE REPAS DES AINÉS

Cette année, le traditionnel repas des aînés concocté par la boucherie Godebert à Corbie s'est déroulé le 8 décembre. Nous étions 52 convives autour de cette table festive qui marque le début des fêtes de fin d'année. C'est bien sûr l'occasion de se retrouver et d'échanger entre les personnes nées après 1959 inclus, le personnel de la commune, les conseillers municipaux et les accompagnants. Les bénéficiaires sont repartis comme chaque année avec leur colis de Noël.



RAPPEL SUR LES RÈGLES D'URBANISME



Ravalement, construction, abris de jardin, clôture, changement de fenêtre, panneaux solaires... de nombreux travaux doivent être autorisés par votre commune avant d'être réalisés.

Depuis le 1er janvier 2022, la communauté de commune, compétente en la matière, est en mesure de recevoir vos demandes de permis de construire de manière dématérialisée, éventuellement via votre mairie.

Vous pouvez ainsi saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Plus besoin d'imprimer vos demandes de permis en de multiples exemplaires, d'envoyer vos plis en recommandés avec AR.

Sur le site service-public.fr, rubrique logement, la saisie de quelques informations ciblées permet d'éditer le bon formulaire, automatiquement pré-rempli et accompagné de la liste des pièces à fournir.

En parallèle, les interlocuteurs de votre commune sont les privilégiés pour vous conseiller, vous informer et vous accompagner dans les différentes démarches à effectuer. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre mairie.

Pour information, le service mutualisé d'instruction du droit des Sols de la communauté de commune du Val de Somme fait état pour notre commune en 2023, de 5 CU (certificat d'urbanisme), 10 DP (déclaration préalable travaux) 1 DIA (déclaration d'intention d'aliéner), et aucun PC (permis de construire).

Dimanche 19 janvier : Bourse toutes collections, de 8h à 18h organisée par l'ALVS

Samedi et dimanche 12 et 13 avril : Déstockage matériel de pêche organisé par l'association de pêche

Samedi 3 mai : Concours de pêche au blanc à « l'américaine », organisé par l'association de pêche

Jeudi 8 mai : Commémoration de l'armistice, à 11h

Samedi 14 juin : Réderie semi-nocturne de 14h00 à 22h00 organisée par l'association de pêche

Samedi 14 juin : Kermesse des écoles au Hamel